

Des collégiens deviennent Cadets de la sécurité civile

En 2016, le Département et la préfecture de la Manche ont mis en place, avec l'académie de Caen, un dispositif permettant aux jeunes collégiens de 5^e de devenir « cadets ou cadettes de la sécurité civile ».

Pour cela, des actions favorisant le développement des valeurs citoyennes ont été proposées. Parmi elles, la prévention des risques, l'enseignement des règles générales et des principes simples chez les pompiers. Ces jeunes, tous volontaires sont ainsi invités à s'investir dans la vie publique.

Cette année, neuf collèges de la Manche (Agneau, Avranches, Carentan, Cherbourg, La Hague, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Lô et Villedieu) participent à ce dispositif. Soit un total de 202 collégiens. Chaque élève recevra une chasuble « cadets de la sécurité civile » et un diplôme. Chaque groupe de cadets reçoit une aide de 500 € pour financer ses visites et ses activités.



Les Cadets manchois de la sécurité civile ont été reçus à la Maison du Département à Saint-Lô. CD 50